



CENTRE NATIONAL
DE LA FORMATION

Comptabilité d'une association ou d'une fondation

Référence : **DRT.75**

<https://www.cnfce.com/formation-comptabilite-une-association>

Durée conseillée :

2 jours

Tarif en inter-entreprise :

1300 € HT / personne

Tarif en intra-entreprise :

1250 € HT/ jour / groupe

Formation comptabilité d'une association loi 1901 : Maîtriser l'organisation comptable

Une association n'est pas nécessairement soumise à la **réglementation comptable**, toutefois, s'informer sur la comptabilité d'une association peut s'avérer très utile ! Quelle réglementation encadre la comptabilité d'une association ? Quels sont les principes de base de la comptabilité ? Comment tenir les comptes ? Ce programme de **formation sur la comptabilité d'une association** répondra à ces questions et vous permettra de comprendre l'organisation, les règles comptables et les particularités d'une association d'un point de vue comptable. Vous serez ainsi rapidement en mesure de maîtriser l'organisation comptable d'une association humanitaire, caritative etc. ou d'une fondation.

Cette formation peut être dispensée dans vos locaux ou dans l'un de nos centres de formation, en inter entreprise.

Objectifs pédagogiques

- Connaître l'environnement juridique, fiscal et social des associations
- Maîtriser les spécificités de la comptabilité d'une association
- Répondre aux contraintes légales, réglementaires et contractuelles

Programme

Synthétiser l'environnement juridique et comptable d'une association

- Synthèse sur la loi de 1901 sur la liberté contractuelle des associations
- Appréhender le cadre juridique des différentes fondations
- Mise au point sur les statuts et le règlement intérieur
- Aborder le fonctionnement du financement des associations et des fondations

Connaître les règles comptables applicables aux associations

- Panorama des règles comptables applicables aux associations
- Approfondir ses connaissances sur la réglementation comptable générale
- Identifier la réglementation comptable selon la taille des associations
- Identifier la réglementation comptable suivant la nature d'activité
- Les apports de nouveau règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales à but non lucratif applicable au 1er janvier 2020.

Savoir organiser les règles comptables d'une association

- Être en mesure de s'adapter des principes comptables au secteur associatif
- Maîtriser les notions relatives au fonds associatif
- Prendre connaissance des concepts de détermination et d'affectation des résultats
- Approfondir ses connaissances sur les notions suivantes :
 - Provisions
 - Fonds dédiés
- La comptabilisation et le suivi des subventions (fonctionnement et investissement).
- Mise au point sur la valorisation du volontariat
- Le traitement spécifique des abandons de frais par les bénévoles.
- Les ressources liées à la générosité du public : les legs et les donations

Savoir présenter des états financiers d'une association

- Appréhender les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) selon le nouveau modèle du règlement ANC 2018-06.
- Le compte emplois-ressources
- Identifier les documents visant à prévenir les difficultés des entreprises (comptes prévisionnels, situation de l'actif réalisable et disponible et du passif exigible, tableau de financement).
- Comprendre la nécessité liée à la nomination d'un commissaire aux comptes en

Identifier et comprendre le fonctionnement de la fiscalité des associations :

- Savoir distinguer le mécénat du parrainage
- Mieux comprendre le régime du mécénat au niveau fiscal
- La fiscalité des associations : la gestion désintéressée, les 4P, la sectorisation des activités des activités lucratives, la filialisation

Comprendre l'analyse financière d'une association ou d'une association :

- Développer ses connaissances sur les soldes intermédiaires de gestion
- Comprendre le rôle et le fonctionnement de la CAF (capacité d'autofinancement)
- Être en mesure de déterminer les ratios du bilan fonctionnel

Programme daté du 02/09/2021

Public & prérequis

Public cible

Notre formation à la comptabilité d'une association loi 1901 s'adresse à un public de type :

- Comptables
- Responsables comptables et financiers
- Contrôleurs internes et externes
- Trésoriers d'associations
- Secrétaire généraux

Pré-requis

Il est recommandé de maîtriser le fonctionnement d'une association pour suivre la formation comptabilité d'une association ou d'une fondation

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Exercices interactifs, quizz et exercices pratiques
- Support de cours **formation comptabilité d'une association**

Évaluation des acquis en fin de formation

Dates et lieux

Date de début	Date de fin	Lieu de formation
20-10-2021	21-10-2021	PARIS
04-11-2021	05-11-2021	LILLE
17-11-2021	18-11-2021	LYON
21-12-2021	22-12-2021	BORDEAUX
11-01-2022	12-01-2022	LILLE
20-01-2022	21-01-2022	BORDEAUX
09-02-2022	10-02-2022	LYON
08-03-2022	09-03-2022	NANTES
17-03-2022	18-03-2022	PARIS
24-05-2022	25-05-2022	LILLE
07-06-2022	08-06-2022	BORDEAUX
16-06-2022	17-06-2022	NANTES
27-06-2022	28-06-2022	LYON
06-07-2022	07-07-2022	PARIS
26-07-2022	27-07-2022	LILLE
25-08-2022	26-08-2022	BORDEAUX
13-09-2022	14-09-2022	LYON
28-09-2022	29-09-2022	NANTES
26-10-2022	27-10-2022	BORDEAUX
16-11-2022	17-11-2022	LYON
28-11-2022	29-11-2022	PARIS
08-12-2022	09-12-2022	NANTES
27-12-2022	28-12-2022	LILLE

